

LA PRESSE ET LES SESSIONS DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

On a maintes fois demandé à connaître les raisons pour lesquelles les Sessions du Comité International Olympique n'étaient pas accessibles à la presse. Il convient d'en donner les motifs que souvent nous avons donnés verbalement. On se souvient qu'à la Session de Sofia, en 1957, par exemple, le secret avait provoqué des malentendus regrettables, certains journalistes (absents de Sofia, nous nous empressons de le dire) ayant « spéculé » sur la doctrine ésotérique appliquée par le Comité International Olympique à l'égard de la presse.

Les principes fondamentaux du Comité International Olympique veulent que ses membres soient libres et indépendants puisqu'ils sont les représentants de ce comité auprès des organisations sportives de leur pays et non les délégués de leur pays au sein du comité. Ils ne peuvent accepter des Gouvernements de leur pays, ou de qui que ce soit, aucun mandat susceptible de les lier ou d'entraver la liberté de leur vote. Pour cette raison déjà ils sont l'objet d'une sélection rigoureuse. Ils doivent obéir à des sentiments supérieurs et uniquement destinés à l'intérêt du Mouvement Olympique, à l'exclusion de tout intérêt national ou personnel.

On comprendra donc facilement que si la presse était présente à ces sessions, toute cette liberté serait aliénée et certains membres agissant, par leurs paroles, dans un intérêt supérieur pourraient trouver dans leur pays un écho pouvant ne pas être compris par la masse. La présence de la presse risquerait d'empêcher les membres de s'exprimer franchement et librement et à se heurter, à leur retour au pays, à des critiques erronées. Voilà les raisons qui, nous le pensons, justifient cette ligne de conduite.

Du reste, le Comité International Olympique ne considère nullement la presse indésirable. Au contraire, puisque après chaque séance une conférence de presse est organisée afin de la renseigner sur TOUTES LES DÉCISIONS qui ont pu être prises. Le Comité International Olympique a besoin de la collaboration de la presse, elle l'apprécie même avec ardeur, ne lui fait aucun mystère faisant l'objet de ses travaux et publie un extrait du procès-verbal de chaque Session dans son bulletin. Il estime aussi que la vérité est sacrée et que le journaliste doit avoir le sentiment que ce qu'il écrit est vrai. C'est le but des conférences de presse données aux sessions par un mandataire du Comité International Olympique.